



TRI Rhône-Alpes

Impasse Laverlochère – Bât. B4B – 38780 PONT EVEQUE

Tél. 04 74 59 45 19 – contact@trira.com - www.trira.com

BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU CAPITAL DE LA SCIC TRI Rhône Alpes

La de (.....), adresse (.....),

Par délibération du Conseil , , prise en assemblée plénière en date du,
devenue exécutoire le....., sur un budget voté lors du Conseil , du..... ;

En application des dispositions de l'article 19 septies de la loi n° 47-1775 du 10 septembre
1947 portant statut de la coopération, et plus particulièrement de son TITRE II ter portant
statut de la société coopérative d'intérêt collectif ;

Connaissance prise des statuts de la **Société coopérative d'intérêt collectif à à forme
anonyme (SCIC SA)** et à capital variable **TRI Rhône-Alpes**

Déclare souscrire à dix (10) parts de capital de 50 Euros de nominal chacune, émise à la valeur
nominale, de ladite structure sous statut **SCIC** :

A l'appui de sa souscription, la commune de xxxxxx (Dpt) déclare transmettre ce jour la
délibération et le bulletin de souscription afin de faire procéder au virement de la somme de
cinq cent (500 €) Euros, représentant la libération intégrale des dix parts souscrites.

Le virement bancaire sera effectué sur le compte de TRI Rhône-Alpes tenu par la Banque
Rhône-Alpes, 100 rue de la Liberté 38300 Bourgoin, dont les coordonnées bancaires vous
seront transmises sur demande.

La commune de xxxxxx (38), reconnaît qu'il lui a été remis un exemplaire sur papier libre du
présent bulletin de souscription.

Fait à xxxxxx

Le En DEUX originaux

*(Signature du souscripteur précédée de la mention manuscrite "bon pour souscription de -en
lettres-dix parts de capital de cinquante euros de nominal chacune , ce qui porte la souscription
à cinq cent euros)*

Signatures des personnes habilitées dont le en exercice